

## Fiche

Après l'an mil, l'Occident est catholique : quasiment tous ses habitants ont le sentiment d'appartenir à une vaste communauté, la chrétienté. À cette époque, l'Église n'exerce pas seulement une influence sur les esprits, elle est aussi une puissance économique et politique. Quelle est la place des clercs (ceux qui forment le clergé) dans la société médiévale ?

### I. L'organisation de l'Église

- Le pape, évêque de Rome, est **le chef de la chrétienté latine**. Mais, vers l'an mil, son autorité est encore limitée.
- L'Occident chrétien est divisé en **diocèses**, dont chacun est dirigé par un évêque. Celui-ci loge en ville et officie dans une cathédrale, une église plus vaste et plus belle que les autres. Les cérémonies religieuses importantes s'y déroulent et sont célébrées par les chanoines, les prêtres entourant l'évêque.
- Chaque village et, dans les villes, chaque quartier constituent une paroisse dirigée par un prêtre. Les fidèles y suivent les offices et y reçoivent les sacrements (baptême, eucharistie, extrême-onction, etc.). Les évêques et les prêtres qui vivent avec les laïcs forment **le clergé séculier** (« dans le siècle »).
- **À l'écart du monde** vivent des religieux qui sont en général groupés dans des monastères. Ils suivent une règle, sous l'autorité d'un abbé ; c'est pourquoi les moines constituent **le clergé régulier**. La règle de saint Benoît sert de modèle à presque tous les monastères ; les bénédictins vivent en communauté, se consacrent à la prière, à la méditation et au travail manuel.

### II. Son influence dans la vie quotidienne

- L'Église scande la vie des hommes du Moyen Âge, de leur naissance à leur mort. Par le baptême, le nouveau-né entre dans la communauté religieuse. Le chrétien assiste à la messe du dimanche, se confesse au moins une fois par an, communie le jour de Pâques... Les offices (marqués par les sonneries des cloches) et les fêtes religieuses **rythment aussi le temps civil**. À la Saint Denis ou à la Saint Martin, par exemple, les paysans payent leurs redevances. Au Moyen Âge, toutes les fêtes sont religieuses.
- L'Église organise la charité : de la nourriture est régulièrement distribuée aux pauvres par les moines. L'hôpital de la ville ou l'hôtellerie du monastère accueillent les pèlerins, les nécessiteux ou les malades. Les églises et les monastères sont également des lieux d'asile pour les individus poursuivis par la justice.
- La copie des manuscrits et **l'enseignement**, enfin, sont pris en charge par les moines (et marginalement par les prêtres de la paroisse) : l'école ne concerne cependant que quelques jeunes nobles et de futurs ecclésiastiques.
- À partir du X<sup>e</sup> siècle, l'Église établit aussi des règles pour **limiter la violence des laïcs : la paix de Dieu** défend aux chevaliers de s'attaquer aux personnes sans défense ; **la trêve de Dieu** interdit les combats, du mercredi soir jusqu'au lundi matin, ainsi que les jours de fête (qui sont très nombreux).

### III. La puissance de l'Église

- Tous les fidèles payent **la dîme**, qui correspond à un dixième de la récolte pour les paysans. L'Église possède de très nombreuses terres, cédées par les seigneurs ou les rois pour assurer leur salut. Les abbés et les évêques sont aussi **des seigneurs qui perçoivent les revenus de leurs domaines**.
- Les abbés et les évêques doivent prêter serment de fidélité aux rois et aux seigneurs qui leur remettent les insignes de leur charge (ce qui fait d'eux leurs vassaux). Les pressions sont nombreuses, les grandes familles cherchant à occuper ces postes prestigieux. Certains souverains vont jusqu'à nommer eux-mêmes les évêques et les abbés : c'est **l'investiture laïque**.
- Ces pratiques entraînent **une décadence du clergé** : au XI<sup>e</sup> siècle, les prêtres vivent comme des laïcs, tandis que les fonctions ecclésiastiques, sources de revenus, sont achetées ou vendues comme de vulgaires charges. L'Église catholique est **en crise**.